

ECOLE PUBLIQUE DE REGUINY



Livret d'accueil

ANNÉE 2023 - 2024

SEPTEMBRE 2023

DANS CE LIVRET :

Horaires	2
Inscription	2
Informations diverses	2
OCCE	3
Santé	3
Blogs de classe	4
Amicale Laïque	4
Représentants des parents	5
Coordonnées	5

Le mot du directeur

Une équipe stable

Les quatre enseignants de l'école sont désormais fixes et l'équipe reste inchangée pour cette nouvelle année. C'est une chance pour monter des projets cohérents sur plusieurs années. Seul l'organisation des classes a été légèrement modifiée en raison des forts effectifs en CP/CE1/CE2. La classe de maternelle accueillera cette année l'ensemble des GS et ce sont les CE1 qui seront séparés sur deux classes pour éviter une classe trop chargée. Nous attendons, pour le moment, la nomination d'un(e) enseignant(e) sur le poste de décharge de direction.

Une année pour voyager autour du monde

L'équipe a choisi cette année une thématique dissociée des

projets « nature » (bien qu'ils se poursuivent) et l'ensemble de l'école va partir pour un tour du monde virtuel. Chaque période sera l'occasion de découvrir un continent (ou un milieu): ses habitants, ses traditions, sa faune, sa musique,... Chacune de ces périodes se conclura par une temps fort le dernier jour avant les vacances: exposition, chants, goûter,... (en fonction du continent « visité »)

Nous faisons un appel au familles qui pourraient avoir un lien avec l'un de ces continents: si vous avez des compétences, des connaissances, des photos, des objets (et nous savons qu'il y en a parmi vous) qui pourraient apporter du concret aux enfants, nous sommes preneurs!

Voici le programme de l'année: Période 1 (jusqu'aux vacances d'automne): OCEANIE, Période

2 (Jusqu'à Noël): LES POLES, Période 3 (Jusqu'aux vacances d'hiver): AFRIQUE, Période 4 (Jusqu'aux vacances de printemps): ASIE, Période 5: AMERIQUE

Les projets nature continuent

Evidemment, les projets autour de l'environnement continuent. Nous ne savons pas encore si nous referons la demande de label Eco-Ecole, mais cela ne nous empêchera pas de poursuivre nos nombreux contacts avec la nature: découverte de la biodiversité locale (qui pourra être comparée au niveau mondial), école dehors,... Les CM poursuivent également la démarche d'ATE (Aire Terrestre Educative).

Equipe pédagogique

Classe de TPS-PS-MS

François Le Roc'h-Roussel
(directeur)

Décharge de direction à nommer (le vendredi)

Laëtitia Le Deit (Atsem)

Classe de CP-CE1

Lise Serrain

Classe de CE1-CE2

Solenn Le Mélédo

Classe de CMI-CM2

Vincent Guillemot

AESH (accompagnement d'élèves)

France Barbaro et Jeanne Stael

Horaires et vacances



Lundi, mardi, jeudi et vendredi: 8h45-11h45 et 13h25-16h25

Les portes de l'école sont ouvertes dix minutes avant la classe, soit 8h35 le matin et 13h15 l'après-midi.

Veillez à bien respecter ces horaires: les retards perturbent le travail de l'enfant et de la classe.

Dates de vacances

Vacances de la Toussaint	Vacances de Noël	Vacances d'hiver
Du samedi 21 octobre au lundi 6 novembre	Du samedi 23 décembre au lundi 8 janvier	Du samedi 24 février au lundi 11 mars
Vacances de printemps	Pont de l'ascension	Vacances d'été
Du samedi 20 avril au lundi 6 mai	Du mercredi 8 mai au lundi 13 mai	Samedi 6 juillet

Procédure d'inscription

L'inscription aux services périscolaires se fait auprès de la mairie.

Pour l'inscription à l'école, la fiche d'inscription est téléchargeable sur le site internet de l'école ou auprès de la mairie. Vous pouvez également prendre rendez-vous avec le directeur (de préférence le vendredi) qui vous la remettra directement.

L'inscription est automatiquement reconduite d'une année sur l'autre sans démarche à faire de votre part.

Pour toute nouvelle inscription, fournir:

- Une copie du carnet de vaccinations
- Une copie du livret de famille
- En cas de divorce: une copie de la décision de

garde

- En cas de changement d'école: Le certificat de radiation de l'ancienne école

A la rentrée, transmettre au plus vite:

Une attestation d'assurance responsabilité civile et individuelle accidents corporels (ou scolaire)

Informations diverses

Jouets

Les jouets sont tolérés dans la cour de récréation sauf :

- Les jouets électroniques
- Les jouets trop volumineux
- Les jouets de grande valeur
- Les jouets incitant aux jeux violents (pistolets, épées,...)

Les enfants restent responsables de ce qu'ils apportent.



Anniversaires

Si vos enfants souhaitent apporter un petit quelque chose pour fêter leur anniversaire avec leurs camarades, et afin de limiter les apports de sucreries à l'école, merci de prévoir **un sachet de bonbons mous type « crème » fermé. Un seul bonbon sera distribué par élève.** Il est également possible d'apporter un gâteau qui sera partagé par l'enseignant., à condition de le prévenir à l'avance.

Stationnement du midi

Si vous venez chercher vos enfants le midi, nous vous demandons d'éviter de vous garer sur les places de parking le long du mini-golf ainsi que sur celle se trouvant sous la terrasse du bar. Ceci afin de permettre aux navettes pour la cantine de stationner au plus proche de l'école et de pouvoir circuler facilement.

OCCE - Coopérative scolaire



La coopérative scolaire permet à l'école de posséder un compte en banque et de recevoir, de ce fait, de l'argent.

Cet argent est utilisé pour divers petits achats (hors budget mairie) mais surtout à financer des projets de classe ou d'école.

Ces projets sont initiés par les élèves au cours de conseils de classe. Les idées y sont proposées, débattues et votées. La coopérative permet alors de proposer un budget aux élèves pour mener à bien leur projet (achat de matériel de cour, aménagement de classe, ...).

Plusieurs événements sont organisés au cours de l'année pour récolter des fonds pour la coopérative (vente des photos de classe, de chocolats,...) mais nous proposons également aux parents de participer à la coopérative.

La contribution minimum est de 5€ pour un enfant, 8€ pour deux et de 10€ pour trois.

Il est possible de régler en espèces ou par chèque à l'ordre de l'OCCE.

Santé

Absences

Toute absence doit être justifiée par un mot écrit. Il vous suffit, pour cela, de rédiger un mot dans le cahier de liaison de votre enfant ou sur papier libre.

En cas d'absence:

- Prévenir le matin même (téléphone, mail, blog)
- Rédiger un mot dans le cahier de liaison pour le retour

L'école étant devenue obligatoire dès l'année des 3 ans (PS), les enfants devront être présents chaque jours. Pour les parents souhaitant une adaptation du temps scolaire, une demande de dérogation est à remplir et à transmettre à l'inspectrice de circonscription (document disponible auprès du directeur).

Fièvre

Aucun enfant n'est accepté à l'école avec une température de 38°C ou supérieure.

Parasites

Aucune école n'est à l'abri des poux. Vous devez par conséquent être très vigilants en surveillant fréquemment la tête de votre enfant et, le cas échéant, en traitant la chevelure et en prévenant l'école.

Sommeil

Chez un enfant, bien dormir est un facteur de réussite scolaire. Les liens entre sommeil et mémoire sont une certitude étayée par des années de recherches scientifiques.

S'il est **important qu'un enfant ait son quota de sommeil (en moyenne 12h vers 3 ans, 10h vers 12 ans)**, il est également **essentiel qu'il se couche et se lève à heures régulières**. Faute de quoi, l'organisation des cycles de sommeil est perturbée et certaines sécrétions hormonales se dérèglent. Résultat, les processus de mémorisation se font mal, de même que ceux qui régulent les humeurs. » C'est ainsi que l'enfant, le lendemain, risque d'être agité et

peu attentif. Pas idéal pour réussir...

Ecrans

Les recommandations du CSA:

- **Pas d'écrans avant 3 ans**
- Des programmes adaptés pour **les enfants de 3 à 6 ans** par courtes sessions. **Pas plus de 30 à 40 min par jour.**
- **Pas plus d'1h par jour pour les enfants de 6 à 10 ans**
- Après 10ans, continuer à accompagner dans le choix des programmes

Il est essentiel, pour la concentration des enfants, **d'éviter les écrans avant l'école** (matin et midi). Pour aider au sommeil il faut également **éviter les écrans 1h avant de se coucher.**

Blogs de classe

Chaque classe dispose d'un espace virtuel, d'un « blog » de classe. Il sera alimenté avec les différentes activités menées au cours de l'année et illustré de productions, de photos, de textes des élèves,...

Cet espace sera aussi notre cahier de liaison. Il permet au directeur de diffuser des informations à l'ensemble des parents. Il est donc

essentiel, dès la réception des codes (transmis par l'enseignant de votre enfant), de vous y inscrire.

Il existe un outil cahier de texte et une médiathèque où les enseignants peuvent glisser photos, fichiers audios ou vidéos.

Vous pourrez également communiquer directement avec les enseignants et le directeur.

Il existe une application gratuite pour téléphone ou tablette. Elle vous permettra de recevoir des notifications en cas de nouvelle publication.

ToutMonAnnée.com

Amicale Laïque

L'Amicale Laïque est l'association des parents d'élèves de l'école publique.

Elle est le soutien essentiel aux projets de l'école.

Elle organise, tout au long de l'année, divers événements pour récolter des fonds qui serviront à financer les projets scolaires (sortie de fin d'année, voyage scolaire, Noël...).

Les événements organisés sont de différentes natures: kermesse, vente de plats à emporter, de gâteaux, soirées à thèmes,...

L'Amicale Laïque participe également à créer une certaine effervescence autour de l'école, à lier les parents et contribue à l'ambiance conviviale (café des parents, petit-déjeuner de rentrée, goûter de Noël,...).

L'Amicale est toujours à la recherche de nouveaux bénévoles et de nouvelles idées!

N'hésitez pas à vous rapprocher de l'association!

Contacts:

amicalelaique56@gmail.com

Suivez les actualités de l'association sur la page FB:

<https://www.facebook.com/groups/708425209362694>



ÉCOLE PUBLIQUE
RÉGUINY

Représentants des parents

Au début du mois d'octobre aura lieu l'élection des représentants de parents.

Ils sont les relais entre les parents, l'école et la mairie.

Les parents élus siègent au Conseil d'École qui se donne rendez-vous trois fois dans l'année.

Ce conseil est composé de l'équipe pédagogique, de représentants de la commune et des parents d'élèves.

Les parents élus y apportent les questions des autres parents, prennent part à certaines décisions et appuient les projets.

Ces représentants sont essentiels au fonctionnement de l'école.

Si vous avez des questions ou souhaitez apporter des points au conseil d'école, vous pouvez vous adresser à eux.

Si vous êtes intéressé pour devenir parent délégué cette année, n'hésitez pas à venir vers nous!

Les représentants de parents 2022-2023

Contact: parentsdelegues.ecoecolereguiny@gmail.com

- HALLUIN Sylvain (papa de Nila - MS)
- GUILLORY Julien (papa d'Apolline - GS)
- FLOURY Rémy (papa de Syana - GS et de Ailhy - CE2)
- VORENGER Justine (maman de Melchior - CE1)
- MILLET Christian (papa d'Ilyan - CE1)
- GUILLAUME Lucie (maman de Blandine - CE1 et de Sacha - CM2)



Coordonnées

Ecole publique de Régigny

20, rue de la piscine 56500 REGUINY

Téléphone: **02.97.38.44.62**

Mail:

ecolepubliquereguiny@gmail.com

ou

ec.0561972p@ac-rennes.fr

Site internet:

ecolepubliquereguiny.jimdo.com

Page Facebook:

facebook.com/ecolepubliquereguiny